

## Le RPE Val de Gray propose

### temps collectifs

Ateliers d'éveil  
(motricité, cuisine, peinture,  
musique, transvasement...)  
avec intervenants possibles  
jeux intérieurs  
et extérieurs

### animations ponctuelles

carnaval,  
chasse aux œufs,  
pique-nique,  
semaine du goût,  
spectacle de Noël

### festivités

Participation fête des enfants  
Organisation de bourses  
(puériculture, jeux-jouets)

### information

formation continue  
Assistants Maternels,  
soirée-débats  
groupes de parole  
réunions thématiques...

### fil d'actualité

- Journal,
- pages Facebook et Instagram,
- guide Petite Enfance-Enfance Jeunesse padlet

### ACCUEIL PUBLIC SUR RENDEZ-VOUS

Arc-lès-Gray :  
Lundi : 9H00-12H00 / 13h00-17h00  
Mardi : 13h00-17h00  
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h00-17h00

Pesmes : Hors vacances scolaires  
06.84.15.13.26

Mardi : 13h00 - 17h30

Gray : Hors vacances scolaires  
06.84.15.13.26  
Vendredi : 08h30 -12h00

### PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

03.84.65.49.37  
Lundi : 13h00 - 17h00  
Mardi : 13h00-17h00  
Mercredi : 8h00-13h00

06.84.15.13.26  
Vendredi : 8h00-13h00



Padlet l'enfance arcoise



facebook Rpe Val de Gray



Relais

Petite Enfance

Val de Gray

Relais Petite Enfance Val de Gray

17 rue Louis Chauveau

70100 ARC LES GRAY

03.84.65.49.37 / 06.84.15.13.26

rpe.valdegray@gmail.com



## PROFESSIONNEL PETITE ENFANCE

## PARENT FUTUR PARENT

## ENFANTS

### Assistant(e)s maternel(le)s, garde d'enfants à domicile

Enrichir vos connaissances et compétences (réunions d'informations, formations professionnelles, fond documentaire ...).

Participer à des temps collectifs avec les enfants.

Échanger sur vos pratiques avec d'autres professionnels.

S'informer sur vos droits et devoirs en tant que salarié (fiches techniques...).

Pour les futurs professionnels, s'informer sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance.

- S'informer sur tous les modes d'accueil petite enfance (individuels et collectifs).

- Être accompagnés pour rechercher une solution adaptée à vos besoins (listes assistants maternels, maison d'assistants maternels, garde à domicile, accueils collectifs...).

- Être informés sur les démarches à effectuer et vos droits et devoirs en tant qu'employeur (documents Pajemploi, fiches techniques ...).

- Être accompagnés dans votre rôle de parent :  
(livret d'accueil, fond documentaire ...).

- Participer à des temps d'éveil : vivre de nouvelles expériences, des rencontres, des échanges et des partages en lien avec son développement, son rythme...

- Découvrir et explorer de nouveaux environnements, de nouveaux jeux...